



Service dépannage ne vient pas terminer leur travail

Par **mahama_old**, le **30/11/2007** à **16:17**

bonjouril y a deux semaines mon ballon d'eau chaude s'est éclaté et j'ai fait appel à un service SOS qui a changé le ballon (100 litres) et aussi m'a persuadé de changer dans l'urgence mon tableau d'électricité pour le remettre aux norms. rnProblème avec le ballon : l'eau devient tiede toute de suite apr-s avoir pris ma douche (rapide). ils ont repassé plusieurs fois sans pouvoir résoudre le problème. Dernièrement on m'a dit qu'il faut qu'on repasse pour changer la direction de la bride; On a passé mercredi et on m'a demandé de vider le ballon en me disant qu'il repassent le lendemain à 18heures- pas de passage . Pour les fait venir chaque fois il me demande naintes coups de téléphone :on dit qu'on vient et on vient pas. Maintenant je me trouve sans eau et je ne sais plus quioi faire pour les fait venir et terminer le travail .rnUn des chèques que je leur a donné (pour l'électricité)et due d'être encaisser le 15 janvier . Pourrais-je légalement bloquer cet chèque pour les inciter de passer et résoudre le problème de ballon d'eau chaude ?? Si non , quels autres démarches pourrai-je faire pour obtenir satisfaction ?rnmerci d'avance pour une réponse.rnrnmahama